

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS – 9 OCTOBRE 2025

Adaptation du parc de logements sociaux au changement climatique

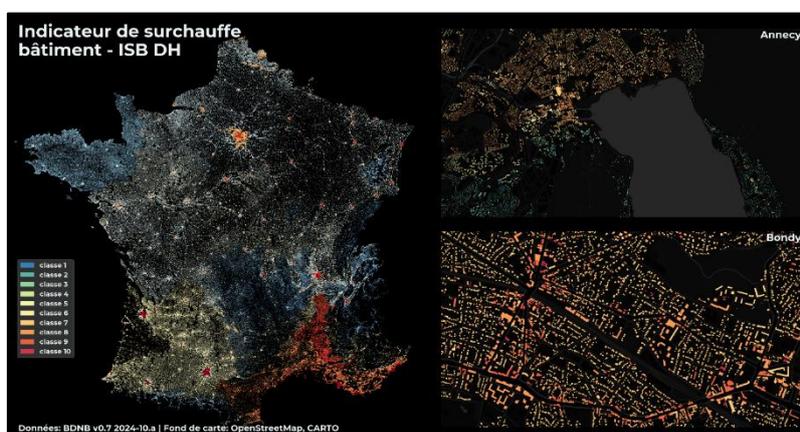
Le CSTB et la Banque des Territoires signent un partenariat autour de l'identification dans PrioRéno des bâtiments HLM vulnérables aux fortes chaleurs

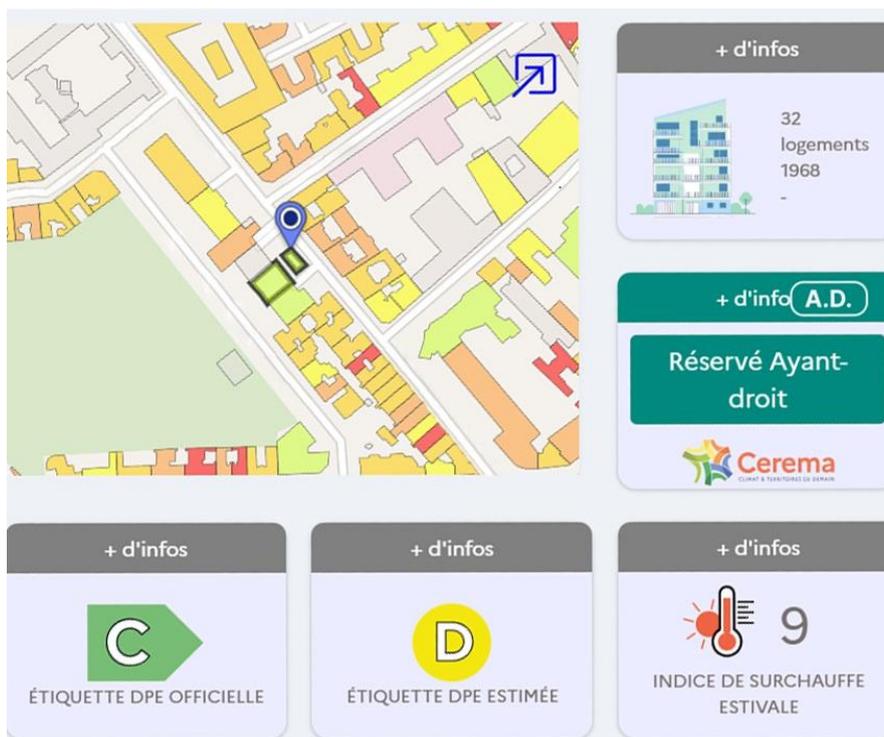
Le 24 septembre 2025, à l'occasion du 85^{ème} Congrès HLM de l'USH, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat afin d'optimiser la connaissance du parc HLM et faciliter la prise en compte des canicules dans les travaux d'amélioration ou de rénovation. Concrètement, les deux acteurs, historiquement impliqués dans la transition énergétique, vont apporter une brique supplémentaire à la plateforme de référence PrioRéno de la Banque des Territoires, en y intégrant l'Indicateur de Surchauffe des Bâtiments développé par le CSTB en lien avec la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB).

Les vagues de chaleur observées en France augmentent en fréquence et en intensité. Face à cet effet du changement climatique, les logements concernés par la surchauffe sont de plus en plus nombreux, entraînant un inconfort des occupants. Ces canicules ont un impact sur leur santé, et notamment sur celle des plus fragiles comme les personnes âgées, les femmes enceintes et les jeunes enfants. Ces épisodes de chaleur extrême ont aussi une incidence sur la consommation énergétique des ménages par un recours accru aux solutions actives de rafraîchissement.

L'adaptation de ces logements aux effets du changement climatique est une nécessité. La première étape est de savoir les identifier pour planifier les opérations de manière optimale.

L'**Indicateur de Surchauffe des Bâtiments ISB-DH**, développé par le CSTB dans le cadre de la BDNB, quantifie la surchauffe intérieure pendant un épisode de forte chaleur, en France métropolitaine et en Corse. Précisément, cet indicateur part de la localisation du bâtiment, de sa morphologie et de ses procédés constructifs. En prenant comme référence la canicule de 2003, il calcule, heure par heure, l'écart entre la température de l'appartement et une température supportable (X d° pendant la journée et Y d° pendant la nuit). Le cumul de ces écarts donne l'indicateur de surchauffe du bâtiment calculé en degré-heures d'inconfort, en cohérence avec la RE2020.





Le CSTB met aujourd’hui cet indicateur ISB-DH à disposition de la Banque des Territoires pour mise à disposition gratuite au secteur HLM dans la plateforme de référence PrioRéno Logement social.

Cette plateforme, développée par la Banque des Territoires – en partenariat avec l’Union Sociale pour l’Habitat, l’État, Enedis et GRDF – fournit aux bailleurs sociaux un accès facilité à un ensemble de données relatives à l’état de leur parc. Elle les aide ainsi à définir leur stratégie de priorisation des rénovations, en tenant compte des enjeux de décarbonation et d’adaptation au changement climatique. **Avec l’intégration de l’Indicateur de Surchauffe des Bâtiments, PrioRéno s’enrichit d’une fonctionnalité-clé face au changement climatique.**

« La BDNB recense l’ensemble des données publiques disponibles pour chaque bâtiment de l’Hexagone et permet de disposer d’une fiche d’identité pour environ 40 millions de bâtiments. En utilisant l’ensemble de leurs compétences scientifiques et techniques, les experts du CSTB extraient de ces données des indicateurs permettant d’éclairer la stratégie patrimoniale des bailleurs sociaux ainsi que les politiques publiques nationales et locales. Je me félicite de ce partenariat qui rendra ces travaux directement accessibles aux bailleurs sociaux via l’outil que la Banque des Territoires a développé pour eux. » Étienne Crépon – Président du CSTB

« À la Banque des Territoires, nous sommes le financeur de référence du secteur HLM, depuis toujours. Nous sommes aussi un partenaire particulièrement attentif. À ce titre, nous perfectionnons chaque année notre plateforme de référence PrioRéno afin de mettre gratuitement à la disposition des OLS toujours plus de données essentielles au pilotage de leur patrimoine bâti. Grâce à l’expertise reconnue du CSTB, nous franchissons aujourd’hui une nouvelle étape : les bailleurs sociaux pourront désormais bénéficier via PrioRéno des données nécessaires à l’élaboration de plans d’adaptation au changement climatique. Je me réjouis de cette belle avancée : mettre l’innovation data au service du secteur HLM, c’est servir l’intérêt général ! » Kosta Kastrinidis – Directeur adjoint de la Banque des Territoires

À propos du CSTB

Entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC), le CSTB a pour ambition d’imaginer et d’éclairer les futurs possibles des bâtiments et villes de demain, tout en créant la confiance nécessaire à la réussite des projets de rénovation et de construction, dans un objectif d’amélioration de la qualité de vie de leurs usagers. Il exerce pour cela trois principales missions, en appui aux politiques publiques et au service des acteurs du bâtiment et de l’environnement urbain :

- La création et structuration des connaissances scientifiques et techniques pour accompagner le secteur de la construction et de la ville dans ses transitions ;
- Le soutien à l’innovation et l’accompagnement de la transformation de l’écosystème du bâtiment et de la ville ;
- La valorisation des performances des produits et systèmes constructifs, afin que le marché intègre les transitions environnementale, sociétale et numérique.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l’un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d’intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s’adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l’ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

